

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 8 Septembre 2014

Convocation du 01/09/2014

Nombre d'élus en exercice : 11 - Présents 10 – Votants 11

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis, GATIMEL Arnaud, MOESSNER Joël, GARDEIL Stéphane, LOUP Gilles.

Absent excusé : LEDOUX Maxence qui donne pouvoir à GARDEIL Stéphane.

Monsieur le Maire constate le quorum et déclare que le conseil peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Arnaud GATIMEL

I – ACHAT MATERIEL : SECATEUR

Présentation d'un devis de l'entreprise Motoculture Revéloise pour l'acquisition d'une tailleuse de haie.

Coût : 3 900 € HT 4 680 € ttc

Vote : 5 abstentions 6 pour.

II – BUDGET : Décisions modificatives

- 1) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNE 2014 POUR CRÉATION DE L'OPERATION N° 190 « ACHAT DEBROUSSAILLEUSE ».

La municipalité de Saint-Amancet souhaite acquérir un matériel utile à l'entretien des espaces verts : Une débroussailleuse dont le coût est de 614,72 €.

Le Conseil Municipal décide de créer l'opération d'investissement n° 190 « Achat débroussailleuse » et de procéder aux virements nécessaires, de la façon suivante :

	<u>Chapitre / Compte</u>		<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
DI	23	2315	Op. n° 190 « Achat débroussailleuse »	+ 615.00 €
DI	23	2313	Op. n° 186 « Aménagement grenier archives »	- 615.00 €

- 2) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2014 POUR REGULARISER UNE RECETTE DEPARTEMENTALE 2013.

Suivant la demande de M. le Trésorier de Dourgne, il y a lieu de régulariser le titre n° 60/2013 qui n'a pas été imputé au bon compte, s'agissant d'un versement de subvention départementale pour l'étude de protection du captage eau potable, cette recette n'aurait pas du être constatée au crédit du compte 2315 mais en recette au compte 1313.

Le Conseil Municipal décide de prendre la décision modificative suivante :

	<u>Chapitre / Compte</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
DF	67	673 Titre annulé sur exercice 2013	+3184.31 €
DI	23	2313 CONSTRUCTION Opération n° 113	-3184.31 €
DF	023	Virement à la section d'investissement	-3184.31 €
RI	021	Virement de la section de fonctionnement	-3184.31 €

3) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNE EXERCICE 2014

Crédits à ouvrir au compte 7391178 pour une dépense de restitution au titre de dégrèvements sur contributions directes, non prévue au budget primitif 2014 ;

Il convient de prendre la décision modificative suivante :

	<u>Chapitre / Compte</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
DF	014	7391178 Autres restitutions au titre de dégrèvement	+ 136.00 €
DF	011	61523 Voies et réseaux	- 136.00 €

3) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNE EXERCICE 2014

Crédits à ouvrir au compte 657363 pour approvisionner le budget assainissement, au budget primitif 2014 ;

Il convient de prendre la décision modificative suivante :

	<u>Chapitre / Compte</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
DF	65	657363 Subvention au budget assainissement	+2000.00 €
DF	011	61523 Voies et réseaux	- 2000.00 €

III - Demande de subvention ALMA

L'Association Allô Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées sollicite une subvention : après délibération sur ce dossier, les élus, à l'unanimité émettent un avis défavorable.

IV - Etat des lieux de la carte communale

Prévoir de demander avis à Maître MOLY pour décision à prendre si M. REY dépose une demande de certificat d'urbanisme.

Questions diverses :

Demandes de devis :

- Anti virus ordinateur mairie

- Tableau électrique Place de la Fraternité (60A)
- Busage plus important chez Richard ALBERT
- Remise en état Chemin de Pécoudier
-

Compte-rendu de rencontre avec M. BONNECARRERE, candidat aux sénatoriales.

Licence boisson proposée par M. GOURDY de SOREZE : voir avec Mme RAMIERE

Agenda :

22/09/2014 Réunion PCS Plan Communal de Sauvegarde

22/09/2014 Commission communication

29/09/2014 Réunion CCAS

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud	LOUP Gilles
GARDEIL Stéphane	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence – <i>Pouvoir à Gardeil Stéphane</i>	MAUREL Francis
MOESSNER Joël	